

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

ORDRE DE MISSION ^[1]

Date
25/09/2023

TITULAIRE DE LA MISSION
Farah GRISET-KHAN
7^{ème} Vice-Présidente

LIEU DE LA MISSION
PARIS

DATE DE LA MISSION
Lundi 16 octobre 2023

OBJET DE LA MISSION

- ✚ Participation au 5^{ème} Congrès National des élu-es au Numérique qui se déroulera le lundi 16 octobre au palais du Luxembourg à Paris

MOYEN DE TRANSPORT UTILISE

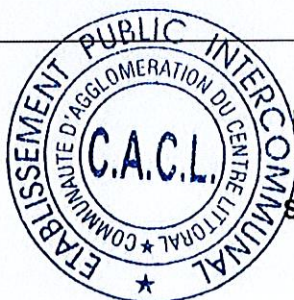
Avion/ Taxi/ Uber

DATE DE DEPART DE LA RESIDENCE ADMINISTRATIVE OU FAMILIALE ^[2]

Vendredi 13 octobre 2023

DATE DE RETOUR A LA RESIDENCE ADMINISTRATIVE OU FAMILIALE ^[2]

Mardi 17 octobre 2023



Le Président

Serge SMOCK

[1] Validité limitée à 2 mois sauf s'il s'agit d'un ordre de mission permanent délivré pour 12 mois, sous certaines conditions.

[2] Au choix de l'ordonnateur, déterminé préalablement au déplacement.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

tagglo

CACL
4, Esplanade de la Cité d'Affaire
CS 36029
97357 MATOURY CEDEX
Téléphone : 0594282828

BON DE COMMANDE

Numéro :2303054

Date : 10/10/2023

Ouest Voyages Guyane

31 Avenue Felix Eboue
97320 Saint-Laurent-Du-Maroni

Références à rappeler impérativement sur les factures (Chorus Pro) :

N° Engagement	2303054	
Service	CAB	Cabinet du Président
Marché/contrat	22CAB##001	Marché public Agence de voyage
SIRET BUDGET	24973004500047	
	PRINCIPAL	
Fournisseur	04368	Ouest Voyages Guyane

Objet : 5ème Congrès National des Elu.es au Numérique 2023 : Mme Farah KHAN
26/09/2023

N° Devis : D-001 0007803-

DESIGNATION	Référence	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	Montant Remise	Taux TVA
Billet d'avion Air Caraïbes A/R CAY/PAR+Frais de dossier du 13/10 au 17/10/2023 pour Mme Farah KHAN		1,0000	1 432,0400	1 432,04	0,00	0,00 %

Imputation	Libellé imputation
D F - - 011 031 6188 CAB - CAB TTC	Autres frais divers

Total HT	Taux TVA	Total TVA	Total TTC
1 432,04	0,00 %	0,00	1 432,04

Total H.T.	1 432,04
Total Remise	0,00
Total T.V.A	0,00
Total T.T.C.	1 432,04

Observation :

Livraison	Adresses	Facturation
4, Esplanade de la Cité d'Affaire 97357 MATOURY CEDEX	4, Esplanade de la Cité d'Affaire 97357 MATOURY CEDEX	

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Leïla MOUTACHI Téléphone 0594289102 Courriel leila.moutachi@cacl-guyane.fr

Les factures doivent impérativement être déposées sur le portail de Chorus Pro <https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/> , veuillez utiliser les références indiquées dans le cadre grisé.

Aperçu Signature

Signé électroniquement par:
Philippe NERON



Le 17 octobre 2023



**OUEST VOYAGES GUYANE
BUSINESS**
31 A AVENUE FELIX EBOUE
IMMEUBLE AMADEUS
97320 SAINT LAURENT DU
MARONI
GUYANE FRANCAISE

Tél. : +33 5 94 34 44 44
Fax : +33 5 94 34 44 46
affaires@ouestvoyagesgf.fr
www.ouest-voyages-guyane.com

CONTRAT DE VENTE DE FORFAIT TOURISTIQUE N° D-001 0007803

EN DATE DU 26/09/2023

CLIENT EFFECTUANT L'INSCRIPTION CACL BUDGET PRINCIPAL Adresse : 4 Esplanade de la Cité d'Affaire CG 36029 97351 MATOURY Téléphone(s) : +33 5 94 28 96 57 eMail : leila.moutachi@cacl-guyane.fr <small>Ces informations sont confidentielles et destinées à l'exécution de votre dossier de réservation. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art.34 de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, que vous pouvez exercer à tout moment).</small>	ORGANISATEUR / DETAILLANT Organisateur détaillant : OUEST VOYAGES GUYANE BUSINESS 31 A AVENUE FELIX EBOUE IMMEUBLE AMADEUS 97320 SAINT LAURENT DU MARONI GUYANE FRANCAISE Tél. : +33 5 94 34 44 44 affaires@ouestvoyagesgf.fr																								
VOYAGEURS Participant : 1 adulte MME KHAN FARAH	INFORMATIONS SUR LE VOYAGE Référence : 9388752400 Contrat : Hors forfait Nature : Billetterie Départ : GUYANE FRANCAISE, CAYENNE Destination : FRANCE, PARIS Produit : 9388752400 Statut : Confirmé Voyageurs : 1 Départ le : 13/10/2023 Retour le : 17/10/2023																								
REVISION DU PRIX (à la hausse ou à la baisse) <small>Le prix du transport de passagers résultant du coût du carburant ou d'autres sources d'énergie, du niveau des taxes ou redevances sur les services de voyage compris dans le contrat, imposées par un tiers y compris les taxes touristiques, d'atterrissage ou d'embarquement et de débarquement ainsi que les taux de change ; peuvent varier à la hausse ou à la baisse. Toute variation vous sera communiquée dans les meilleurs délais. Pour toute hausse supérieure à 8% et jusqu'à 20 jours du départ, vous recevrez sur un support durable le détail de la variation du prix, ses conséquences sur le prix du forfait, le choix qui s'offre à vous d'accepter ou de refuser dans un délai raisonnable et les conséquences de l'absence de réponse.</small>	DECOMPTE FINANCIER <table border="1"><thead><tr><th>Libellé</th><th>P.U.</th><th>Qté</th><th>Montant</th></tr></thead><tbody><tr><td>CAYENNE / PARIS AR (ON LINE)</td><td>1 420,04 €</td><td>1</td><td>1 420,04 €</td></tr><tr><td>HORS TAXES</td><td>1 054,00 €</td><td>1</td><td>1 054,00 €</td></tr><tr><td>TAXE</td><td>366,04 €</td><td>1</td><td>366,04 €</td></tr><tr><td>EMISSION AERIEN RESA ON LINE</td><td>12,00 €</td><td>1</td><td>12,00 €</td></tr><tr><td>DONT TAXES D'AÉROPORT</td><td></td><td></td><td>366,04 €</td></tr></tbody></table>	Libellé	P.U.	Qté	Montant	CAYENNE / PARIS AR (ON LINE)	1 420,04 €	1	1 420,04 €	HORS TAXES	1 054,00 €	1	1 054,00 €	TAXE	366,04 €	1	366,04 €	EMISSION AERIEN RESA ON LINE	12,00 €	1	12,00 €	DONT TAXES D'AÉROPORT			366,04 €
Libellé	P.U.	Qté	Montant																						
CAYENNE / PARIS AR (ON LINE)	1 420,04 €	1	1 420,04 €																						
HORS TAXES	1 054,00 €	1	1 054,00 €																						
TAXE	366,04 €	1	366,04 €																						
EMISSION AERIEN RESA ON LINE	12,00 €	1	12,00 €																						
DONT TAXES D'AÉROPORT			366,04 €																						
POINT DE CONTACT N° d'Urgence ou coordonnées du Représentant local de l'organisateur ou du détaillant :	Montant TOTAL TTC estimé à la date de l'inscription : 1 432,04 € Acompte TOTAL versé à ce jour : 0,00 € Solde restant en Euros à régler impérativement avant le 26/09/2023 : 1 432,04 € <u>Important : Faute de règlement du solde / de la dernière échéance à la date ci-dessus mentionnée, le contrat sera résolu de plein droit du fait du client, sans remboursement des acomptes versés.</u> Signature client :																								
ASSURANCES La souscription d'une assurance résolution du contrat dit «Annulation» est facultative et vous permettra d'obtenir le remboursement des frais de résolution de votre contrat de voyage après déclaration et étude par l'assureur en fonction et adéquation avec les garanties d'assurance souscrites. Les assurances proposées ont été refusées par le client. Le client reconnaît avoir reçu et pris connaissance des conditions générales et spéciales des assurances souscrites ainsi que les exclusions de garantie. Le client dispose d'un délai de renonciation de 30 jours relatif uniquement à l'assurance éventuellement souscrite auprès de l'agence à la condition que celle-ci n'ait produit aucun effet. Signature client :	LISTE DES ACOMPTES VERSES <table border="1"><thead><tr><th>Date</th><th>Mode de règlement</th><th>Montant</th></tr></thead><tbody></tbody></table>	Date	Mode de règlement	Montant																					
Date	Mode de règlement	Montant																							



**OUEST VOYAGES GUYANE
BUSINESS**
31 A AVENUE FELIX EBOUE
IMMEUBLE AMADEUS
97320 SAINT LAURENT DU
MARONI
GUYANE FRANCAISE

Tél. : +33 5 94 34 44 44
Fax : +33 5 94 34 44 46
affaires@ouestvoyagesgf.fr
www.ouest-voyages-guyane.com

Transports

AIR => Vol régulier Vol Spécial (Charter / Lowcost) Vol direct
 Autocar
 Fer
 Mer

Détails des plans de vols et identité des compagnies aériennes susceptibles d'opérer.

Durée et lieu des escales ou correspondances non connues au moment de l'établissement du contrat.

Les horaires sont donnés à titre indicatif. Les horaires définitifs seront connus environ une semaine avant le départ.

FEUILLE DE ROUTE	
13/10/2023	
Vol CAYENNE-PARIS (AIR CARAIBES 0571) (0571) CABINE BUSINESS	Départ de CAYENNE [GF] (Rochambeau) à 19:25 Arrivée à PARIS [FR] (Orly) le 14/10/2023 à 08:50 Voyageur : KHAN Farah Billet n° : 9388752400
17/10/2023	
Vol PARIS-CAYENNE (AIR CARAIBES 0570) (0570) CABINE ECONOMIC	Départ de PARIS [FR] (Orly) à 13:00 Arrivée à CAYENNE [GF] (Rochambeau) à 17:00 Voyageur : KHAN Farah Billet n° : 9388752400

Personnes à mobilité réduite (hors transport) : aucune de vos prestations n'est accessible aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Conformément à l'article L. 211-10 du Code du Tourisme, vous recevrez en temps utile avant votre départ les documents nécessaires, les informations sur l'heure prévue de départ, des escales, des correspondances et de l'arrivée ainsi que l'heure limite d'enregistrement le cas échéant.

Signature client :

FORMALITES SANITAIRES - POLICE	Obligatoire / Recommandé
Formalités sanitaires Il appartient au client de signaler à l'agence de voyages tout problème de santé nécessitant un suivi ou une assistance particulière pendant le voyage. Il appartient au client de s'assurer qu'il est à jour des vaccinations recommandées par l'institut Pasteur https://www.pasteur.fr/fr pour effectuer son séjour.	
Formalités Police	Validité
Le client reconnaît avoir été informé des risques encourus pour la destination choisie et avoir consulté la fiche du pays de destination sur le site http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/ Nous vous conseillons de vous inscrire sur le site Ariane : http://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html En application du règlement CE n°998/2003, tous les animaux de compagnie accompagnant les clients lors de leur séjour dans la Communauté Européenne, devront être identifiés par une puce électronique. Remarque : Le passeport français, valable au moins 6 mois après la date de retour, est fortement conseillé hors Union Européenne - Pour une carte nationale d'identité (CNI), assurez-vous de sa validité d'au moins 6 mois après la date de retour (date figurant au verso de la CNI). A compter du 15 Janvier 2017, tout mineur qui voyage à l'étranger sans l'un de ses parents (titulaire de l'autorité parentale), doit être muni, en plus de sa pièce d'identité, du formulaire d'autorisation de sortie du territoire CERFA 15646 : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do . ATTENTION : Les CNI délivrées entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont encore valables 5 ans après la date de fin de validité indiquée, mais aucune modification matérielle de la carte n'en atteste par conséquent nous vous conseillons vivement de refaire votre CNI avant votre départ. Pour éviter tout désagrément pendant vos voyages hors de France, il est impératif de privilégier l'utilisation de pièces d'identité officielles en cours de validité. Dans le cas contraire, l'agence ne pourrait être considérée comme responsable en cas de refus d'entrée sur le territoire par les autorités locales. Il est impératif que <u>chaque</u> participant soit muni d'une pièce d'identité conforme. Il appartient au client de vérifier la validité des documents en sa possession, et de s'assurer d'être en conformité avec les formalités douanières administratives et sanitaires du pays d'origine et de destination. En cas de non-respect à ces formalités, l'agence ne serait en être tenu pour responsable. Les frais afférents seront dès lors à votre entière charge. Il appartient au client de vérifier que les noms et prénoms qui figurent sur les documents de voyages (réservations, titres de transport, bons d'échange...) correspondent exactement à ceux de sa pièce d'identité utilisée pour le séjour.	
Signature client :	

ORDRE DE MISSION [1]

Date
25/09/2023

TITULAIRE DE LA MISSION
Christophe CHERICA
Responsable Etudes, Projets, Innovation et Changements

LIEU DE LA MISSION
PARIS

DATE DE LA MISSION
Lundi 16 octobre 2023

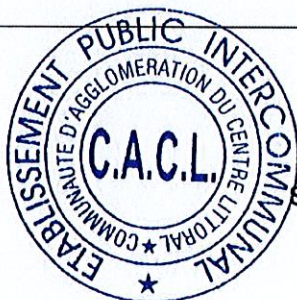
OBJET DE LA MISSION

- ✚ Participation au 5^{ème} Congrès National des élu·es au Numérique qui se déroulera le lundi 16 octobre au palais du Luxembourg à Paris

MOYEN DE TRANSPORT UTILISE
Avion/ Taxi/ Uber

DATE DE DEPART DE LA RESIDENCE ADMINISTRATIVE OU FAMILIALE [2]
Vendredi 13 octobre 2023

DATE DE RETOUR A LA RESIDENCE ADMINISTRATIVE OU FAMILIALE [2]
Mardi 17 octobre 2023



Le Président

Serge SMOCK

[1] Validité limitée à 2 mois sauf s'il s'agit d'un ordre de mission permanent délivré pour 12 mois, sous certaines conditions.

[2] Au choix de l'ordonnateur, déterminé préalablement au déplacement.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglô

BON DE COMMANDE

Numéro :2303055

Date : 10/10/2023

Ouest Voyages Guyane

CACL
4, Esplanade de la Cité d'Affaire
CS 36029
97357 MATOURY CEDEX
Téléphone : 0594282828

31 Avenue Felix Eboue
97320 Saint-Laurent-Du-Maroni

Références à rappeler impérativement sur les factures (Chorus Pro) :

N° Engagement	2303055	
Service	CAB	Cabinet du Président
Marché/contrat	22CAB##001	Marché public Agence de voyage
SIRET BUDGET	24973004500047	
	PRINCIPAL	
Fournisseur	04368	Ouest Voyages Guyane

Objet : 5ème Congrès National des Elu.es au Numérique 2023 : M. Christophe CHERICA
26/09/2023

N° Devis : D-001 0007804-

DESIGNATION	Référence	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	Montant Remise	Taux TVA
Billet d'avion Air France A/R CAY/PAR+Hébergement Paris+Frais de dossier du 13/10 au 17/10/2023 pour M. Christophe CHERICA		1,0000	1 645,0400	1 645,04	0,00	0,00 %

Imputation	Libellé imputation
D F - - 011 020 6188 CAB - ADM TTC	Autres frais divers

Total HT	Taux TVA	Total TVA	Total TTC
1 645,04	0,00 %	0,00	1 645,04

Total H.T.	1 645,04
Total Remise	0,00
Total T.V.A	0,00
Total T.T.C.	1 645,04

Observation :

Livraison	Adresses	Facturation
4, Esplanade de la Cité d'Affaire 97357 MATOURY CEDEX	4, Esplanade de la Cité d'Affaire 97357 MATOURY CEDEX	4, Esplanade de la Cité d'Affaire 97357 MATOURY CEDEX

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Leïla MOUTACHI Téléphone 0594289102 Courriel leila.moutachi@cacl-guyane.fr

Les factures doivent impérativement être déposées sur le portail de Chorus Pro <https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/>, veuillez utiliser les références indiquées dans le cadre grisé.

Aperçu Signature

Signé électroniquement par:
Philippe NERON

Le 17 octobre 2023



OUEST VOYAGES GUYANE BUSINESS
 31 A AVENUE FELIX EBOUE
 IMMEUBLE AMADEUS
 97320 SAINT LAURENT DU MARONI
 GUYANE FRANCAISE

Tél. : +33 5 94 34 44 44
 Fax : +33 5 94 34 44 46
affaires@ouestvoyagesgf.fr
www.ouest-voyages-guyane.com

CONTRAT DE VENTE DE FORFAIT TOURISTIQUE N° D-001 0007804

EN DATE DU 26/09/2023

CLIENT EFFECTUANT L'INSCRIPTION CACL BUDGET PRINCIPAL Adresse : 4 Esplanade de la Cité d'Affaire CG 36029 97351 MATOURY Téléphone(s) : +33 5 94 28 96 57 eMail : leila.moutachi@cacl-guyane.fr <i>Ces informations sont confidentielles et destinées à l'exécution de votre dossier de réservation. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art.34 de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, que vous pouvez exercer à tout moment).</i>	ORGANISATEUR / DETAILLANT Organisateur détaillant : OUEST VOYAGES GUYANE BUSINESS 31 A AVENUE FELIX EBOUE IMMEUBLE AMADEUS 97320 SAINT LAURENT DU MARONI GUYANE FRANCAISE Tél. : +33 5 94 34 44 44 affaires@ouestvoyagesgf.fr
--	--

VOYAGEURS Participant : 1 adulte CHERICA CHRISTOPHE

REVISION DU PRIX (à la hausse ou à la baisse) Le prix du transport de passagers résultant du coût du carburant ou d'autres sources d'énergie, du niveau des taxes ou redevances sur les services de voyage compris dans le contrat, imposées par un tiers y compris les taxes touristiques, d'atterrissage ou d'embarquement et de débarquement ainsi que les taux de change ; peuvent varier à la hausse ou à la baisse. Toute variation vous sera communiquée dans les meilleurs délais. Pour toute hausse supérieure à 8% et jusqu'à 20 jours du départ, vous recevrez sur un support durable le détail de la variation du prix, ses conséquences sur le prix du forfait, le choix qui s'offre à vous d'accepter ou de refuser dans un délai raisonnable et les conséquences de l'absence de réponse.
--

POINT DE CONTACT N° d'Urgence ou coordonnées du Représentant local de l'organisateur ou du détaillant :

ASSURANCES La souscription d'une assurance résolution du contrat dit «Annulation» est facultative et vous permettra d'obtenir le remboursement des frais de résolution de votre contrat de voyage après déclaration et étude par l'assureur en fonction et adéquation avec les garanties d'assurance souscrites. Les assurances proposées ont été refusées par le client. Le client reconnaît avoir reçu et pris connaissance des conditions générales et spéciales des assurances souscrites ainsi que les exclusions de garantie. Le client dispose d'un délai de renonciation de 30 jours relatif uniquement à l'assurance éventuellement souscrite auprès de l'agence à la condition que celle-ci n'ait produit aucun effet. Signature client :
--

INFORMATIONS SUR LE VOYAGE Référence : 9388752397 Contrat : Hors forfait Nature : Billetterie Départ : GUYANE FRANCAISE, CAYENNE Destination : FRANCE, PARIS Produit : 9388752397	Statut : Confirmé Voyageurs : 1 Départ le : 13/10/2023 Retour le : 17/10/2023 Nombre de nuitées : 3
---	--

DECOMPTE FINANCIER			
Libellé	P.U.	Qté	Montant
CAYENNE / PARIS AR. (ON LINE)	1 007,04 €	1	1 007,04 €
HORS TAXES	704,00 €	1	704,00 €
TAXE	303,04 €	1	303,04 €
EMISSION AERIEN RESA ON LINE	12,00 €	1	12,00 €
TELDAR. RESA ON LINE DOSSIER P8TF2L/1 IBIS PARIS ITALIE TOLBIAC 13EME DU 14/10 AU 17/10/23 SOIT 3 NUITS 1 CHAMBRE STANDARD HEBERGEMENT PETIT DEJEUNER COMPRIS (TARIF NON REMBOURSABLE NON MODIFIABLE) (TELDAR TRAVEL)	617,00 €	1	617,00 €
EMISSION TELDAR. RESA ON LINE DOSSIER P8TF2L/1 HEBERGEMENT	9,00 €	1	9,00 €
DONT TAXES D'AÉROPORT			303.04 €

Montant TOTAL TTC estimé à la date de l'inscription : 1 645,04 € Acompte TOTAL versé à ce jour : 0,00 € Solde restant en Euros à régler impérativement avant le 26/09/2023 : 1 645,04 € Important : Faute de règlement du solde / de la dernière échéance à la date ci-dessus mentionnée, le contrat sera résolu de plein droit du fait du client, sans remboursement des acomptes versés. Signature client :
--

LISTE DES ACOMPTES VERSES		
Date	Mode de règlement	Montant



**OUEST VOYAGES GUYANE
BUSINESS**
31 A AVENUE FELIX EBOUE
IMMEUBLE AMADEUS
97320 SAINT LAURENT DU
MARONI
GUYANE FRANCAISE

Tél. : +33 5 94 34 44 44
Fax : +33 5 94 34 44 46
affaires@ouestvoyagesgf.fr
www.ouest-voyages-guyane.com

Transports

AIR => Vol régulier Vol Spécial (Charter / Lowcost) Vol direct
 Autocar
 Fer
 Mer

Détails des plans de vols et identité des compagnies aériennes susceptibles d'opérer.

Durée et lieu des escales ou correspondances non connues au moment de l'établissement du contrat.

Les horaires sont donnés à titre indicatif. Les horaires définitifs seront connus environ une semaine avant le départ.

FEUILLE DE ROUTE	
	13/10/2023
VoI CAYENNE-PARIS (AIR FRANCE 0889) (0889) CABINE ECONOMIC	Départ de CAYENNE [GF] (Rochambeau) à 17:45 Arrivée à PARIS [FR] (Orly) le 14/10/2023 à 07:10 Voyageur : CHERICA Christophe Billet n° : 9388752397
	14/10/2023
Logement TELDAR TRAVEL - MARIPASOULA	Arrivée le 14/10/2023 pour 3 nuits, départ le 17/10/2023 voyageur : CHERICA Christophe Taxe de séjour non comprise à régler sur place
	17/10/2023
VoI PARIS-CAYENNE (AIR FRANCE 0890) (0890) CABINE ECONOMIC	Départ de PARIS [FR] (Orly) à 11:40 Arrivée à CAYENNE [GF] (Rochambeau) à 15:40 Voyageur : CHERICA Christophe Billet n° : 9388752397

Personnes à mobilité réduite (hors transport) : aucune de vos prestations n'est accessible aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Conformément à l'article L. 211-10 du Code du Tourisme, vous recevrez en temps utile avant votre départ les documents nécessaires, les informations sur l'heure prévue de départ, des escales, des correspondances et de l'arrivée ainsi que l'heure limite d'enregistrement le cas échéant.

Signature client :

FORMALITES SANITAIRES - POLICE	Obligatoire / Recommandé
Formalités sanitaires	
Il appartient au client de signaler à l'agence de voyages tout problème de santé nécessitant un suivi ou une assistance particulière pendant le voyage. Il appartient au client de s'assurer qu'il est à jour des vaccinations recommandées par l'institut Pasteur https://www.pasteur.fr/fr pour effectuer son séjour.	
Formalités Police	Validité
Le client reconnaît avoir été informé des risques encourus pour la destination choisie et avoir consulté la fiche du pays de destination sur le site http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/ Nous vous conseillons de vous inscrire sur le site Ariane : http://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html En application du règlement CE n°998/2003, tous les animaux de compagnie accompagnant les clients lors de leur séjour dans la Communauté Européenne, devront être identifiés par une puce électronique. Remarque : Le passeport français, valable au moins 6 mois après la date de retour, est fortement conseillé hors Union Européenne - Pour une carte nationale d'identité (CNI), assurez-vous de sa validité d'au moins 6 mois après la date de retour (date figurant au verso de la CNI). A compter du 15 Janvier 2017, tout mineur qui voyage à l'étranger sans l'un de ses parents (titulaire de l'autorité parentale), doit être muni, en plus de sa pièce d'identité, du formulaire d'autorisation de sortie du territoire CERFA 15646 : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do . ATTENTION : Les CNI délivrées entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont encore valables 5 ans après la date de fin de validité indiquée, mais aucune modification matérielle de la carte n'en atteste par conséquent nous vous conseillons vivement de refaire votre CNI avant votre départ. Pour éviter tout désagrément pendant vos voyages hors de France, il est impératif de privilégier l'utilisation de pièces d'identité officielles en cours de validité. Dans le cas contraire, l'agence ne pourrait être considérée comme responsable en cas de refus d'entrée sur le territoire par les autorités locales. Il est impératif que <u>chaque</u> participant soit muni d'une pièce d'identité conforme. Il appartient au client de vérifier la validité des documents en sa possession, et de s'assurer d'être en conformité avec les formalités douanières administratives et sanitaires du pays d'origine et de destination. En cas de non-respect à ces formalités, l'agence ne serait en être tenu pour responsable. Les frais afférents seront dès lors à votre entière charge. Il appartient au client de vérifier que les noms et prénoms qui figurent sur les documents de voyages (réservations, titres de transport, bons d'échange...) correspondent exactement à ceux de sa pièce d'identité utilisée pour le séjour.	
Signature client :	